

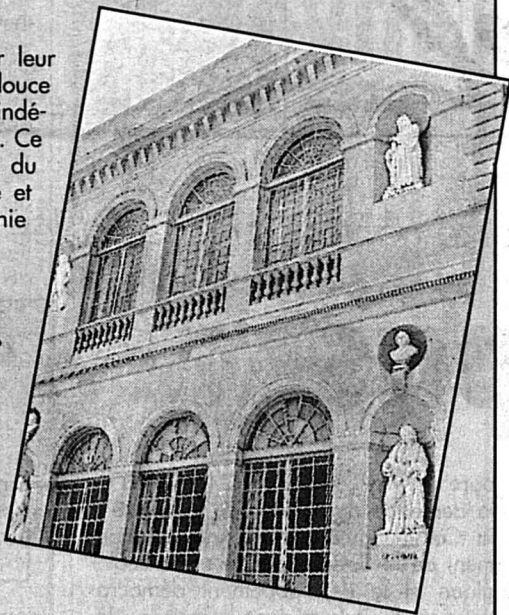
AUJOURD'HUI

La sainte du jour

Les Mathilde sont réputées pour leur forte personnalité. Leur fermeté douce est sans appel, leur volonté d'indépendance s'affirme dès l'enfance. Ce sont des séductrices nées. Bébés du jour: ils seront de nature douce et conciliante. Leur compagnie agréable sera appréciée. E

Littérature

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel organise une rencontre littéraire avec Jean-Jacques Fiechter, «Un historien qui s'égare dans le thriller». Rendez-vous ce soir, à 18 heures. E



Opéra

Les amateurs d'art lyrique peuvent se rendre ce soir, à 20h15, au Palais des congrès à Bienne. La troupe italienne Stagione d'opera italiana y interprète «Nabucco» de Verdi dans sa version originale. E



Armée

Le groupe génie 42 accomplit son service 1994 au Val-de-Ruz pour la dernière fois. C'est ce soir, à 19h, qu'a lieu la cérémonie de prise de drapeau, au son de la fanfare du rgf inf 44. Rendez-vous aux Gollières aux Hauts-Geneveys. E

Architecture

Architecture récente en Suisse romande: Marcel Meili, architecte à Zurich, présente quelques-unes de ses réalisations. Conférence en français ce soir, à 19h30, au théâtre du Pommier à Neuchâtel. Entrée libre. E



NEUCHÂTEL/ Ensemble vocal de Carouge

Servi avec ferveur

Quand Debussy parle de «notre père à tous» à propos de Bach, il souligne justement que Bach est sans doute le compositeur éternel dont la musique survole les siècles et nous apparaît aujourd'hui comme fraîchement écrite, tant l'inspiration élevée est sortie dans une forme d'une cohésion absolue au sein de laquelle les contrepoints les plus rigoureux semblent s'envoler dans une parfaite liberté, paradoxe de l'«art de la fugue» qui permet de transcender les contraintes de l'écriture pour accéder à cette folle autonomie de la pensée musicale qui ne connaît alors plus de bornes.

Mais il faut des interprètes qui soient aussi rigoureux que musiciens pour rendre cette plénitude de l'art du Cantor. Et on les a trouvés avec l'Ensemble vocal et instrumental de Carouge et de la collégiale dont c'était le deuxième concert vendredi soir à la collégiale de Neuchâtel, composé de l'intégrale des motets de Bach.

Nous avons dit lors du précédent tout le bien que l'on pense de cette formation et de son chef, Philippe Corboz, or-

fèvre de la musique vocale, et l'on ne pourra que réitérer nos compliments pour cette seconde soirée qui fut à la même hauteur, de la même perfection que la précédente.

Et on répétera encore une fois que les absents ont eu tort, car Neuchâtel n'a pas le privilège d'accueillir tous les jours des concerts de ce niveau, un niveau pour lequel votre serviteur trouve avec peine les adjectifs pour le qualifier.

Disons simplement que les trois motets entendus vendredi baignaient dans une ferveur et une pureté d'expression d'une grandeur qui émeut l'auditeur, qui se sent transporté par la foi communicative qui illumine ces pages.

Et lorsque Bach exulte, jubile comme dans «Lobet des Herrn, alle Heiden», c'est une explosion de joie qui a vite fait de conquérir même le plus récalcitrant des auditeurs.

Encore une fois, merci à Philippe Corboz, Chiara Banchini, Guy Bovet et l'Ensemble instrumental et vocal pour ces moments de musique élevée et noble.

Jean-Philippe Bauermeister

ACCIDENTS

NEUCHÂTEL

■ PERTE DE MAÎTRISE - Samedi vers 15h15, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel descendait les gorges du Seyon en direction de Neuchâtel. Environ 500m avant le viaduc de Vauseyon, peu après un virage à droite, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule, qui dévia sur la droite et heurta les rochers bordant la chaussée. /comm

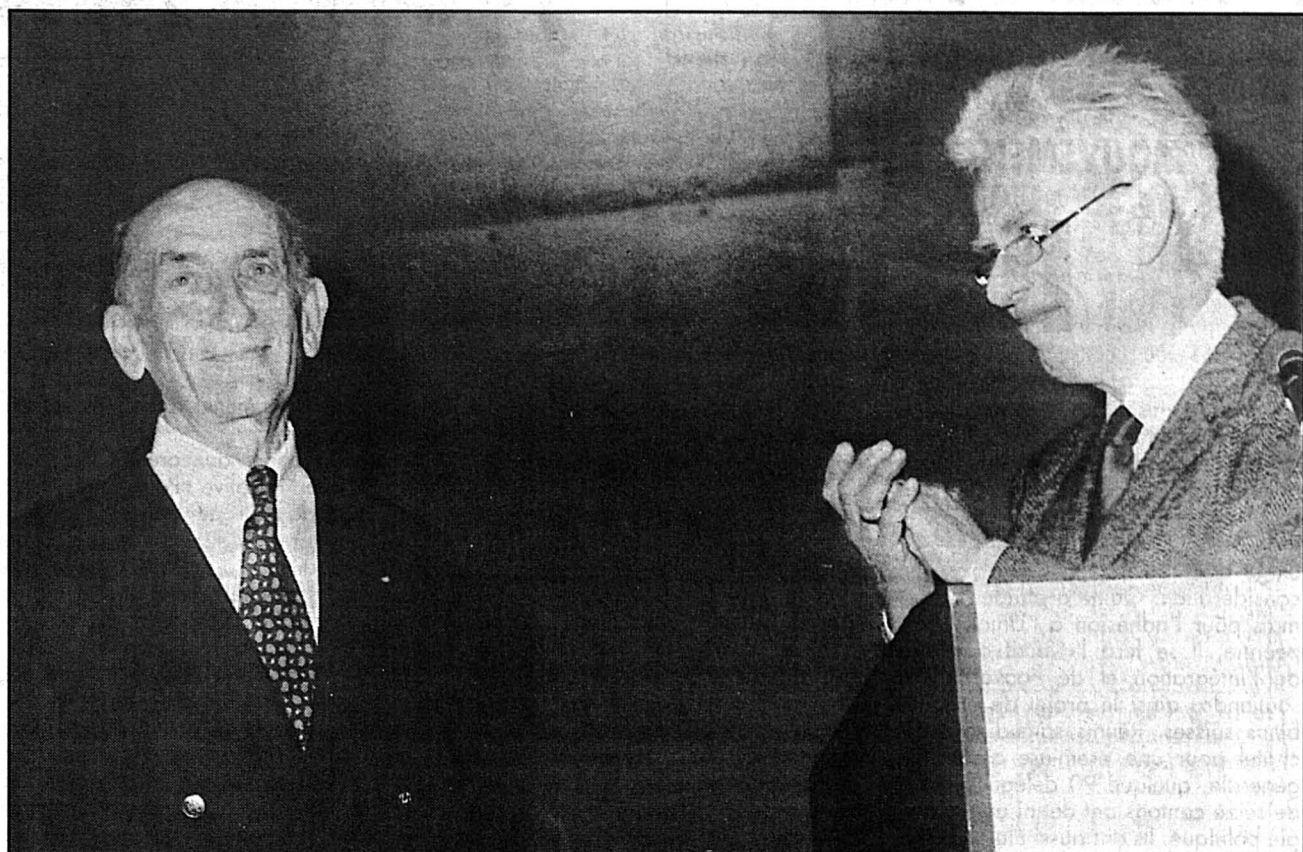
■ TOURNER SUR ROUTE - Hier vers 3h30, une voiture conduite par un habitant de Cressier circulait sur le faubourg de l'Hôpital à Neuchâtel, en direction de l'est. Peu

avant l'immeuble No 72, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté une voiture en stationnement sur le bord nord de la chaussée. Sous la violence du choc, la première voiture citée s'est retrouvée dans le sens contraire. /comm

■ DANS LE MUR - Samedi vers 23h20, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel circulait sur le chemin de la Papeterie à Neuchâtel, pour emprunter ensuite la rue des Battieux. Peu avant cette intersection, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui dévia sur la droite et heurta un mur de pierres sèches bordant le côté de la chaussée. /comm

INSTITUT NEUCHÂTELOIS/ Médecine d'hier et médecin couronné

De Maret à Georges Terrier



GEORGES TERRIER REÇOIT SON PRIX DES MAINS DE MICHEL DE MONTMOLLIN - L'œuvre d'un pionnier récompensée.

Chargé de présenter, lors de la séance publique qui suivit l'assemblée générale, le dernier Cahier de l'Institut neuchâtelois, le professeur Gendre avait habilement préparé le terrain. Aux livres de raison, journaux intimes ou mémoires dont son auteur, Jean-Pierre Jelmini, tire un tableau vivant de la vie ordinaire sous l'Ancien Régime, André Gendre emprunta à Abram Maret, un encaveure de Gorgier, la thérapeutique très particulière qu'il avait choisie pour son fils. L'enfant souffrait « d'une espèce de carie dans les os »; rien ne lui poussait plus. A raison de deux litres par jour, le bon vin rouge de

1834 puis des bains à Yverdon le remirent assez vite sur pied... Parce qu'un médecin allait être couronné, ce fut là l'introduction rêvée à la remise du Prix de l'Institut au professeur Terrier.

Après avoir résumé les communications présentées ou les décisions prises lors de l'assemblée, le président de Montmollin a cédé la tribune au professeur Marcel Savary, ancien chef du service ORL de Lausanne, qui a retracé la carrière du lauréat. S'il créa de toutes pièces, et ce serait dès 1957 à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, le premier service ORL extra-universitaire romand, Georges Terrier fut aussi un pionnier de

l'orthophonie. Grâce à lui et à son confrère J.-P. Secrétan, le premier cours d'orthophoniste put être donné en novembre 1963 à Neuchâtel. Mais le professeur Terrier laissera surtout son nom à l'endoscopie rhinosinusale, tant au niveau de l'exploration que de l'intervention et ce fut ici une révolution quand on sait combien la chirurgie classique pouvait être mutilante.

Si l'heure de la retraite a sonné, Georges Terrier «goûte-t-il pour autant les joies de la campagne»? Le professeur Savary, qui n'en doute pas, a aussi salué le travail d'historien auquel se consacre, entre deux promenades, son ami. Et à ses félicitations, le président de Montmollin a ajouté le premier diplôme délivré désormais à ses lauréats, « parchemin » calligraphié et dessiné par Abel Rejchland.

En quelques phrases, ému, le professeur Terrier a remercié l'Institut comme son ami Savary et s'est dit affranchi de tout scrupule car à son bonheur de recevoir une telle distinction à Neuchâtel s'ajoute... celui d'avoir vécu heureux à La Chaux-de-Fonds!

Le chœur Le Madrigal, du Landeron, a entrecoupé cette cérémonie de chants dont deux, «La Vie» et «Margot», furent autant de petits bijoux et c'est à Philippe Mudry, professeur à la section des sciences de l'Antiquité à la faculté des lettres de Lausanne, qu'échurent les mots de la fin. Sous l'étiquette «Medicus amicus ou le regard du médecin», il s'est penché sur les rapports liant le praticien au patient dans la Grèce et la Rome antiques. Pour les médecins et philosophes grecs, la santé était un bon équilibre des humeurs. Soigner leur commandait d'observer un malade quand les Romains optèrent pour une médecine qu'on qualifierait aujourd'hui de recettes de bonne femme dont décidait, et qu'il prescrivait, le pater familias. Heureusement, la médecine grecque n'attendrait pas longtemps à la porte de Rome, cas rarissime d'un pays conquis, alors régenté par Auguste, mais qui imposera son savoir, sa médecine et ses modes à son vainqueur. Les légions ne font pas tout.

Cl.-P. Ch.

Des chantiers sans récession

Un meneur de jeu bien dans sa peau et dans son rôle et trouvant chaque fois la boutade propre à détendre l'atmosphère: voilà ce qu'il faut pour alléger un ordre du jour déjà redoutable sur le papier. La présidence de Michel de Montmollin fut donc plus qu'appréciée lors de cette assemblée générale de l'Institut neuchâtelois tenue samedi à la faculté des lettres et à laquelle Genève et le Jura étaient représentés. Le conseiller d'Etat Jean Guinand, le recteur Denis Maillat et même l'ancien président de la Confédération qu'est Pierre Aubert étaient là, qui ont entendu le président louer les excellents rapports que l'Institut entretient avec le Château, contacts assurés par Christophe Brandt, qui siège à la fois à la commission culturelle cantonale et au comité de l'IN.

S'il cherche des idées pour le 150^{me} anniversaire de la République et pour «l'année Jean Piaget» et va rééditer les itinéraires touristiques perdus en route depuis 1980, et est pris par des «chantiers sans récession», ce comité a lancé une campagne d'information. Avec les trois villes, quatorze autres communes apportent aujourd'hui leur soutien à l'Institut. Le montant de la cotisation a été fixé à 30 fr. et devrait-il passer à 50 fr. que le surcroît

assurerait à chaque membre la livraison d'un Cahier. Des membres collectifs voulant le diffuser à leur personnel, le Bulletin verra son tirage doubler et Michel de Montmollin a annoncé qu'à la suite d'un accord passé avec l'Etat et la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, l'Institut assurera le parrainage de la Bibliographie neuchâteloise.

Après que Mme Eideldinger et M. Gendre, leurs présidents, eurent présenté les activités des commissions des Cahiers et de jeunesse, puis M. de Dardel le budget 1994, Louis-Edouard Roulet, président de la commission du prix, a confirmé qu'il quittait et ce poste qu'il occupait depuis vingt ans et la commission. Notre consœur Denise de Ceuninck, de «L'Impartial», lui succédera, le siège devenu vacant revenant à Jean-Pierre Jelmini. Michel de Montmollin a loué la rigueur, la clairvoyance et l'éclectisme du démissionnaire et le professeur Roulet, qui reste au comité, s'est fait pardonner le retard apporté à sa démission:

«Parce qu'on me la refusait chaque fois, je restais partagé entre ma conviction profonde et l'élégance de ce geste...»

Ah! les situations cornéliennes!

Cl.-P. Ch.

■ ATTENTION AUX BLINDÉS - Depuis demain, à 5h, et jusqu'à mercredi, 15h, 30 chars 68 et un char dépannage emprunteront le parcours suivant: Les Brenets - La Brévine - Les Verrières - Fleurier - Mauborget - Onens - Boudry - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Les Brenets. Pour des raisons d'organisation ou à cause de conditions météorologiques, des modifications d'heures ou de parcours demeurent réservées. Le Département militaire fédéral (DMF) prie les usagers de la route de se montrer particulièrement prudents durant les heures indiquées et de se conformer aux indications des organes chargés de régler la circulation. Le DMF remercie la population de sa compréhension. /comm

■ NOMINATION - Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a nommé Pierre-François Vuillemin, à La Chaux-de-Fonds, directeur de l'office AI de La Chaux-de-Fonds. Agé de trente-six ans, marié et père de deux enfants, P.-F. Vuillemin a successivement travaillé à l'entreprise des PTT, au Département fédéral des affaires étrangères en qualité de secrétaire de chancellerie à Berne, Florence, Tokyo et Rome et au Tribunal fédéral en qualité de secrétaire. Il a ensuite été premier secrétaire du Département cantonal de l'intérieur puis chef de l'office des prestations AVS/AI à la Caisse cantonale de compensation à Neuchâtel, poste qu'il occupe aujourd'hui. Sa nouvelle activité prendra effet le 1er juillet 1994. /comm

ASSOCIATION

P.O.I.N.T

NOTRE OBJECTIF

Equilibre entre «Homme et Travail»
Notre cours du 22 mars:

FAIRE DE SON CORPS
UN AMI AU QUOTIDIEN

Demandez notre offre complète
au Tél: 038/25.76.40
ou Fax: 038/257.406

Centre P.O.I.N.T
Av. de la Gare 41, 2000 Neuchâtel

51235-329